

# Une acné monstrueuse... ?

**Marie-Sylvie Doutre**

**CHU de Bordeaux, Hôpital Saint-André, Service de Dermatologie**  
**marie-sylvie.doutre@chu-bordeaux.fr**

Cette femme de 55 ans consultait pour des lésions du visage et du tronc apparues cinq mois auparavant (*figure 1*). Cette acné rétentionnelle associant des comédoncs, des micro- et surtout des macrokystes devenait de plus en plus importante et gênait la patiente sur le plan esthétique...

Étant donné l'âge de survenue et l'aspect des lésions, l'origine médicamenteuse de cette acné particulièrement sévère était évoquée. Effectivement, cette patiente prenait depuis cinq ans du Survector®

prescrit pour un syndrome dépressif à la dose de 1 comprimé par jour (100 mg) ; cependant, considérant que ce traitement n'était pas efficace, elle en augmentait volontiers la dose jusqu'à douze comprimés par jour.

Le Survector® (amineptine) était un antidépresseur tricyclique commercialisé en France en 1978 par le laboratoire Servier. En 1993, une enquête de pharmacovigilance recensait 565 cas de surconsommation pouvant se traduire par une altération de l'état général, une hépatotoxicité, des troubles neuropsychiques et une acné souvent grave. De plus, le sevrage des surconsommateurs était particulièrement difficile. Malgré un renforcement des mises en garde et précautions d'emploi, en 1998 la proportion des cas d'abus ou de pharmacodépendance avait



**Figure 1.** Les lésions de la patiente.

augmenté bien qu'il y ait une diminution de près de 50 % des ventes. Le laboratoire Servier, en accord avec l'Agence du médicament, décidait alors d'arrêter la commercialisation du médicament, l'autorisation de mise sur le marché étant suspendue le 31 janvier 1999.

De nombreuses observations, la plupart françaises, d'acné parfois qualifiée de monstrueuse, ont été rapportées à partir de 1988 [1]. Comme chez notre patiente, il s'agissait dans la grande majorité de femmes d'âge moyen présentant une acné micro-ou macrokystique avec peu de lésions inflammatoires, sur le visage et le tronc, mais aussi dans des zones plus inhabituelles comme les membres supérieurs et inférieurs, la région génitale. Depuis

1996, il n'y a plus de cas vus en France, le dernier publié dans la littérature datant de 2009 au Brésil [2].

Le mécanisme d'action de l'amineptine conduisant à l'apparition de cette acné n'est pas connu. Il a été suggéré le rôle de l'accumulation du médicament dans les glandes sébacées.



**Liens d'intérêts :** l'auteur déclare n'avoir aucun lien d'intérêt en rapport avec l'article.

#### Références :

- 1- Thioly-Bensoussan D, Charpentier A, Triller R, et al. Acné iatrogène à L'Amineptine (Survector\*). *Ann Dermatol Venereol* 1988 ; 115 : 1177-80.
- 2- Guedes AC, Bentes AA, Machado-Pinto J, Carvalho Mde L. Acne induced by amineptine. *An Bras Dermatol* 2009 ; 84 : 71-4.

L'excellence de la littérature internationale en dermatologie clinique et biologique

Revue officielle de l'European Dermatology Forum

**European Journal of Dermatology**

Impact Factor 2.243 2016

- Rubrique dédiée aux internes européens
- Revue de haute qualité scientifique indexée dans Medline et Web of Science
- Support de Développement Professionnel Continu

Découvrez la revue sur

[www.europeanjournalofdermatology.com](http://www.europeanjournalofdermatology.com)